pellenc s.a.
Route de Cavaillon
B.P. 47
84122 PERTUIS cedex
(France)
Tel : +33(0)4 90 09 47 00 Fax : +33(0)4 90 09 64 09
E-mail : pellenc.sa@pellenc.com
www.pellenc.com

FRE

Notice originale

GUIDE DE L'UTILISATEUR

Helion 2 COMPACT

54_14_16B

CONTENU :

- Un taille-haie sans lamier
- Un cordon d'alimentation pour la batterie
- Un tournevis torx
- Un guide de l'utilisateur
- 1 brassard
- 3 vis pour la tête de coupe
- La carte de garantie

LIRE ATTENTIVEMENT LE GUIDE DE L'UTILISATEUR AVANT TOUTE UTILISATION

54_117575_B - 03/2015

Table des matières

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ 4

AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL 5

AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ POUR LE TAILLE-HAIES 6

MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES A L'USAGE DU CHARGEUR ET DE LA BATTERIE 6

SIGNAUX DE SÉCURITÉ 7

ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ 7

SIGNAUX DE SÉCURITÉ 7

DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES 8

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES 8

PRESENTATION DES LAMIERS 9

ACCESSOIRES FOURNIS AVEC CHAQUE LAMIER 9

MISE EN SERVICE DE L'OUTIL 10

MONTAGE/DEMONTAGE DE LA POIGNEE 10

MONTAGE/DEMONTAGE DU LAMIER 11

MONTAGE DU DEFLECTEUR SUR LE LAMIER L63 12

PROTECTION DE LAMIER 12

UTILISATION DU FAST CONNECTOR 13

ORIENTATION DE LA POIGNÉE 14

MISE EN ROUTE ET UTILISATION 15

UTILISATION DE LA GACHETTE DE COMMANDE ET DE LA POIGNEE AVANT 15

DÉMARRAGE 16

SÉLECTEUR DE VITESSE 16

CONSEILS D'UTILISATION DES LAMIERS ADAPTABLES 17

TECHNIQUES DE TRAVAIL 17

ENTRETIEN 18

PÉRIODICITÉ D'ENTRETIEN 18

CONSEILS POUR L'ENTRETIEN DES OUTILS PELLENC 19

SERRAGE DES LAMES (NIVEAU 1) 19

NETTOYAGE 19

GRAISSAGE DU RÉDUCTEUR DE LAMIER (NIVEAU 1) 20

AFFÛTAGE DES LAMES (NIVEAU 2) 20

STOCKAGE 21

STOCKAGE HORS SAISON 21

OUTILS DE COUPE 22

ACCESSOIRES 22

CONSOMMABLES 22

DEPANNAGE ET PROTECTION OUTIL 23

GARANTIE ET CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ «PELLENC S.A.» 24

DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ 25

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

CONSERVER CES INSTRUCTIONS

Ce manuel contient des informations importantes et des instructions de fonctionnement pour l'outil suivant : HELION 2 COMPACT.

Il est IMPERATIF que vous preniez connaissance de LA TOTALITE de ce guide de l'utilisateur avant d'utiliser l'outil ou de procéder à des opérations d'entretien.

Conformez-vous scrupuleusement aux instructions et illustrations présentes dans ce document.

Tout au long de ce guide de l'utilisateur, vous trouverez des mises en garde et des renseignements intitulés : **REMARQUE**, **AVERTISSEMENT** / **ATTENTION**.

Une **REMARQUE** fournit des renseignements complémentaires, éclaircit un point ou explique une étape à suivre dans son détail.

La mise en garde **AVERTISSEMENT** ou **ATTENTION** est utilisée pour identifier une procédure qui, si négligée ou incorrectement exécutée, peut entraîner des dommages matériels et/ou corporels graves.

La mise en garde Ⓖ indique que si les procédures ou instructions ne sont pas respectées, les dommages ne seront pas couverts par la garantie et les frais de réparation seront à la charge du propriétaire.

Sur l'outil, des signaux de sécurité rappellent également les consignes à adopter en matière de sécurité. Localisez et lisez ces signaux avant d'utiliser l'outil. Remplacez immédiatement tout signal partiellement illisible ou endommagé.

Se reporter à la rubrique «SIGNAUX DE SÉCURITÉ» pour le schéma de localisation des signaux de sécurité apposés sur l'outil.

Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite sans autorisation écrite de la société PELLENC S.A..
Les caractéristiques techniques et les illustrations présentes dans ce manuel sont données à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuelles. La société PELLENC S.A. se réserve le droit d'apporter à ses produits toute modification ou amélioration qu'elle juge nécessaire sans devoir les communiquer aux clients déjà en possession d'un modèle similaire. Ce manuel fait partie intégrante de l'outil et doit l'accompagner en cas de cession.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

CONSERVER CES INSTRUCTIONS

AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL

AVERTISSEMENT Lire tous les avertissements de sécurité et toutes les instructions. Conserver tous les avertissements et toutes les instructions pour pouvoir s'y reporter ultérieurement.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants), dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expériences ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables.

• Le taille-haie HELION 2 COMPACT est un outil professionnel dont l'usage est réservé exclusivement à la taille des végétaux.
• La société PELLENC S.A. décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués à la suite d'un usage impropre et différent de celui qui a été prévu.
• La société PELLENC S.A. décline également toute responsabilité en cas de dommages engendrés par l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'étant pas d'origine.

Sécurité de la zone de travail

a. Conserver la zone de travail propre et bien éclairée.
b. Ne pas faire fonctionner les outils électriques en atmosphère explosive, par exemple en présence de liquides inflammables, de gaz ou de poussières.
c. Maintenir les enfants et les personnes présentes à l'écart pendant l'utilisation de l'outil.

Sécurité électrique

a. Il faut que les fiches de l'outil électrique soient adaptées au socle. Ne jamais modifier la fiche de quelque façon que ce soit. Ne pas utiliser d'adaptateurs avec des outils à branchement de terre.
b. Eviter tout contact du corps avec des surfaces reliées à la terre telles que les tuyaux, les radiateurs, les cuisinières et les réfrigérateurs.
c. Ne pas maltraiter le cordon. Ne jamais utiliser le cordon pour porter, tirer ou débrancher l'outil. Maintenir le cordon à l'écart de la chaleur, du lubrifiant, des arêtes ou des parties en mouvement.

Sécurité des personnes

a. Rester vigilant, regarder ce que vous êtes en train de faire et faire preuve de bon sens dans votre utilisation de l'outil. Ne pas utiliser un outil lorsque vous êtes fatigué ou sous l'emprise de drogues, d'alcool ou de médicaments.
b. Utiliser un équipement de sécurité. Toujours porter une protection pour les yeux.
c. Eviter tout démarrage intempestif. S'assurer que l'interrupteur est en position arrêt avant de brancher l'outil au secteur etlou au bloc de batteries, de le ramasser ou de le porter.
d. Retirer toute clé de réglage avant de mettre l'outil en marche.
e. Ne pas se précipiter. Garder une position et un équilibre adaptés à tout moment.
f. S'habiller de manière adaptée. Ne pas porter de vêtements amples ou de bijoux.
g. Garder les cheveux, les vêtements et les gants à distance des parties en mouvement.
h. Si des dispositifs sont fournis pour le raccordement d'équipements pour l'extraction et la récupération des poussières, s'assurer qu'ils sont connectés et correctement utilisés.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

Utilisation et entretien de l'outil

a. Ne pas forcer l'outil. Utiliser l'outil adapté à votre application.
b. Ne pas utiliser l'outil si l'interrupteur ne permet pas de passer de l'état de marche à arrêt et vice versa.
c. Débrancher la fiche de la source d'alimentation en courant et/ou le bloc de batteries de l'outil avant tout réglage, changement d'accessoires ou avant de ranger l'outil.
d. Conserver les outils à l'arrêt hors de la portée des enfants et ne pas permettre à des personnes ne connaissant pas l'outil ou les présentes instructions de le faire fonctionner.
e. Observer la maintenance de l'outil. Vérifier qu'il n'y a pas de mauvais alignement ou de blocage des parties mobiles, des pièces cassées ou toute autre condition pouvant affecter le fonctionnement de l'outil. En cas de dommages, faire réparer l'outil avant de l'utiliser.
f. Garder affûtés et propres les outils permettant de couper.
g. Utiliser l'outil, les accessoires et les lames etc., conformément à ces instructions, en tenant compte des conditions de travail et du travail à réaliser.

Utilisation des outils fonctionnant sur batteries et précautions d'emploi.

a. Ne recharger qu'avec le chargeur spécifié par le fabricant.
b. N'utiliser les outils qu'avec des blocs de batteries spécifiquement désignés.
c. Lorsqu'un bloc de batteries n'est pas utilisé, le maintenir à l'écart de tout autre objet métallique, par exemple trombones, pièces de monnaie, clés, clous, vis ou autres objets de petite taille qui peuvent donner lieu à une connexion d'une borne à une autre.
d. Dans de mauvaises conditions, du liquide peut être éjecté de la batterie; éviter tout contact. En cas de contact accidentel, nettoyer à l'eau. Si le liquide entre en contact avec les yeux, rechercher en plus une aide médicale.

Maintenance et entretien

a. Faire entretenir l'outil par un réparateur qualifié utilisant uniquement des pièces de rechange identiques.

AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ POUR LE TAILLE-HAIES

1– Aucune partie du corps ne doit être approchée de la lame de coupe. Ne pas enlever le matériau coupé ou ne pas tenir le matériau à couper lorsque les lames sont mobiles. S'assurer que l'interrupteur est fermé lors de l'élimination du matériau resté coincé.
2– Porter le taille-haies par la poignée, la lame de coupe étant à l'arrêt. Pendant le transport ou l'entreposage du taille-haies, toujours recouvrir le dispositif de coupe de son enveloppe de protection.
3– Tenir l'outil uniquement par les surfaces de préhension isolées car la lame de coupe peut entrer en contact avec le câblage non apparent ou le propre cordon d'alimentation de l'outil.
4– Maintenir le câble éloigné de la zone de coupe.
5– Conseil de vérifier la présence éventuelle de corps étrangers dans la haie, comme les clôtures en fils de fer et les tuteurs métalliques.
6– Instruction de tenir correctement le taille-haies, par exemple avec les deux mains.

MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES A L'USAGE DU CHARGEUR ET DE LA BATTERIE

Se reporter à la notice de la batterie outils Pellenc.

ATTENTION :
Avant toute intervention sur l'outil, vérifier qu'il est hors tension.

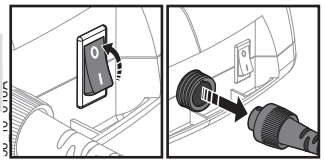

SIGNAUX DE SÉCURITÉ

ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ

	Equipement de protection	Port
1	Casque	Recommandé
2	Visière	Recommandé
3	Gants résistants	Obligatoire
4	Chaussures de sécurité	Recommandé
5	Dispositif antibruit	Obligatoire
6	Lunettes de protection	Obligatoire
7	Veste ou manchettes	Recommandé
8	Pantalon de travail	Recommandé

SIGNAUX DE SÉCURITÉ

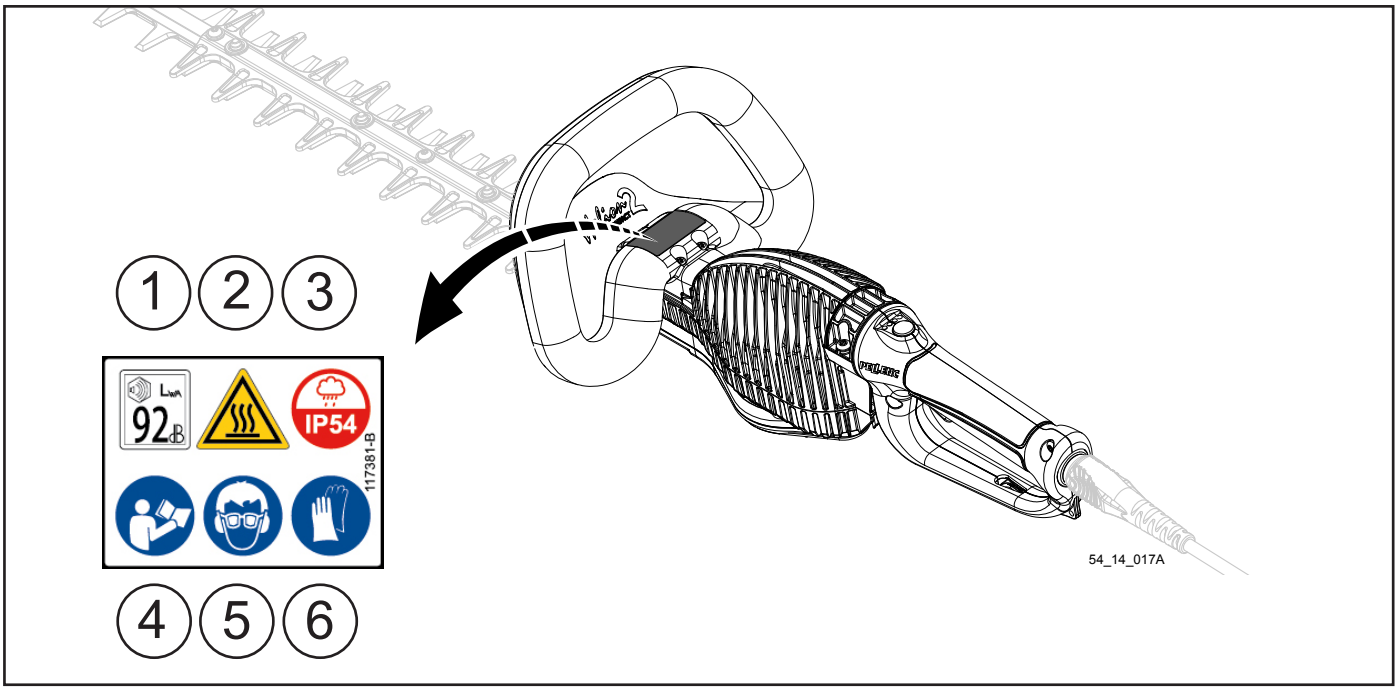

1– Niveau de puissance acoustique LwA garanti.
2– Risque de brûlures (moteur).
3– IP54
4– Lire le manuel d'utilisation.
5– Port des lunettes et protections auditives obligatoire.
6– Port des gants obligatoire.

L'indice de protection IP54 concerne l'outil seulement, pas la batterie. Il signifie qu'il est protégé contre les poussières et contre les projections d'eau de toutes directions.

DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

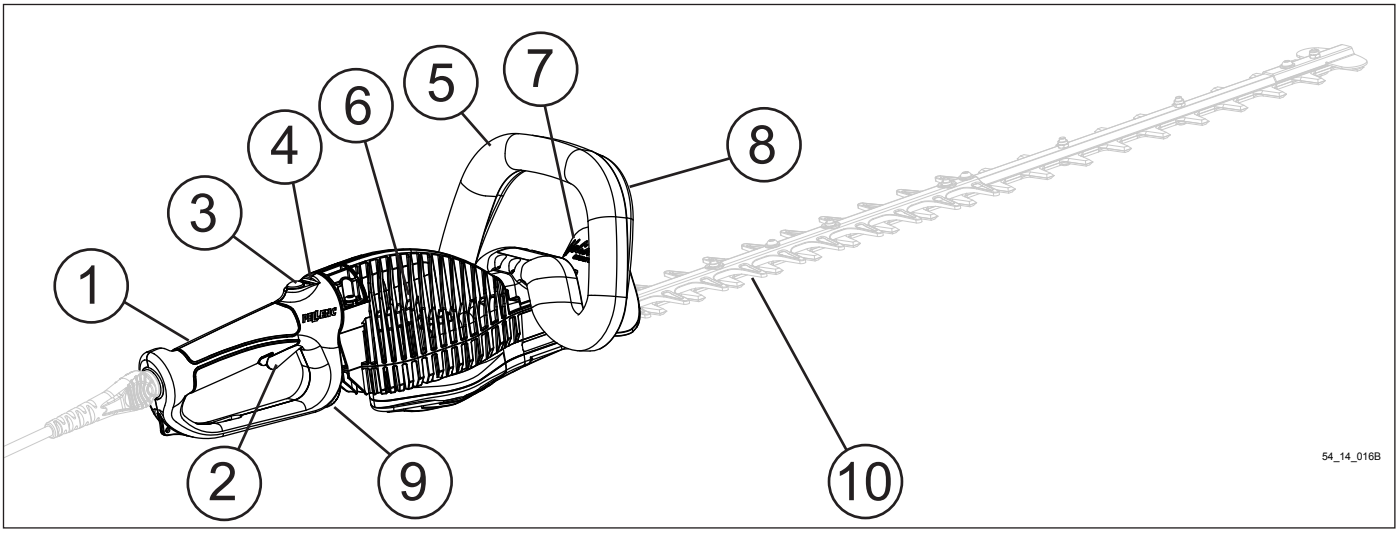

1– Poignée arrière
2– Gâchette d'actionnement
3– Sélecteur de vitesse
4– Voyant de mise sous tension et indicateur de vitesse
5– Poignée avant
6– Carter moteur
7– Protège mains
8– Gachette de sécurité poignée avant
9– Bouton de rotation poignée
10– Lamier

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

	HELION 2 COMPACT				
Puissance	1200 Watts				
Lamier	**L27**	**L51**	**L63**	**L63D**	**L75**
Poids lamier	1.0	1.4	1.5	1.7	1.6
Poids outil + lamier	3.0 Kg	3.4 Kg	3.5 Kg	3.7 Kg	3.6 Kg
Dimensions (L x l x H) en mm	745 *232*181	985 *232*181	1105 *232*181		1225 *232*181
Longueur de coupe utile / Lamier	270 mm	510 mm	630 mm		750 mm
Ecartement entre les dents	33 mm				
Hauteur des dents	24 mm				
Vitesse de la lame	3200 à 3800 Cps/mn				
Autonomie	Fonction de l'utilisation et du type de batterie				

La détermination des niveaux sonores et des taux de vibrations se base sur les conditions de fonctionnement au régime maximal nominal.

Niveau maximum de pression acoustique pondéré A (réf. 20 µPa) à la position de l'utilisateur	L_{pA} = 84 dB(A)	K = 1 dB(A)
Niveau de pression acoustique de crête pondéré C (réf. 20 µPa) à la position de l'utilisateur	L_{pC} < 130 dB(C)	

Valeurs déterminées selon les normes de mesurage acoustique NF EN ISO 11201 et NF EN ISO 3744.

Symbole	Valeur	Unité	Référence	Commentaire
L_{WAm}	91	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique mesuré
L_{WAg}	92	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique garanti

Le relevé du niveau de puissance acoustique mesuré et du niveau de puissance acoustique garanti ont été effectués suivant une procédure conforme à la directive 2000/14/CE annexe V.

Valeur d'émission de vibration suivant EN 60745-2-15 :2009	poignée AR	poignée AV	incertitude
	ah = 2.6 m/s²	ah = 3.0m/s²	Kd = 1,5 m/s²

DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

PRESENTATION DES LAMIERS

<table>
<tr><td colspan="2">L27</td><td> 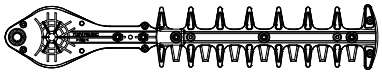
réf = 57096</td></tr>
<tr><td colspan="2">L51</td><td> 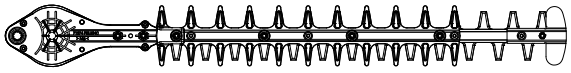
réf = 56205</td></tr>
<tr><td rowspan="2">L63</td><td>seul</td><td> 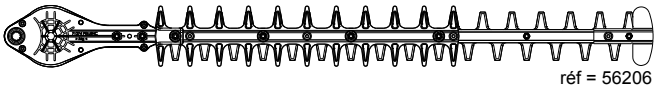
réf = 56206</td></tr>
<tr><td>avec kit déflecteur D</td><td> 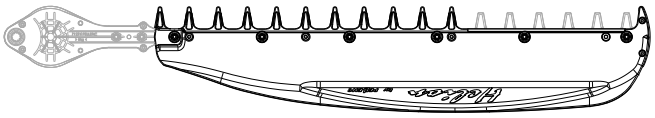
réf = 56206 + réf = 57097</td></tr>
<tr><td colspan="2">L75</td><td> 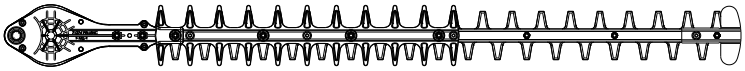
réf = 56207</td></tr>
</table>

ACCESSOIRES FOURNIS AVEC CHAQUE LAMIER

- Un tube de graisse
- Un fourreau de protection
- Une notice de montage
- Le certificat de conformité du lamier

MISE EN SERVICE DE L'OUTIL

MONTAGE/DEMONTAGE DE LA POIGNEE

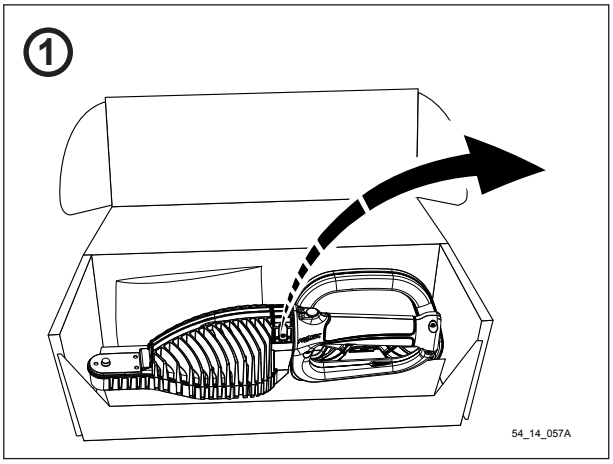

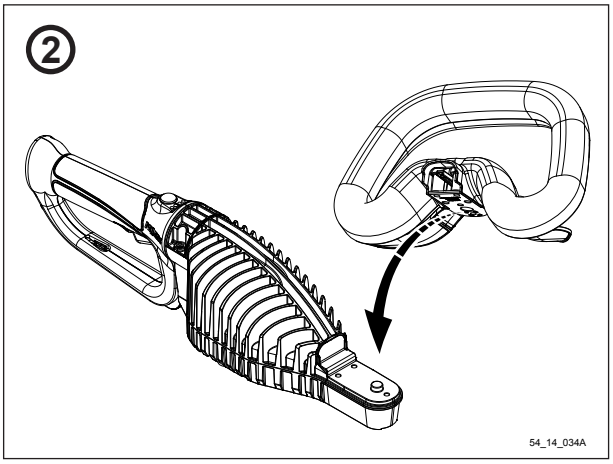

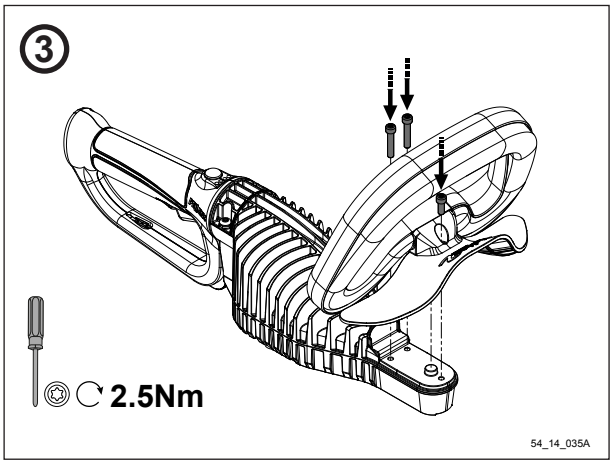

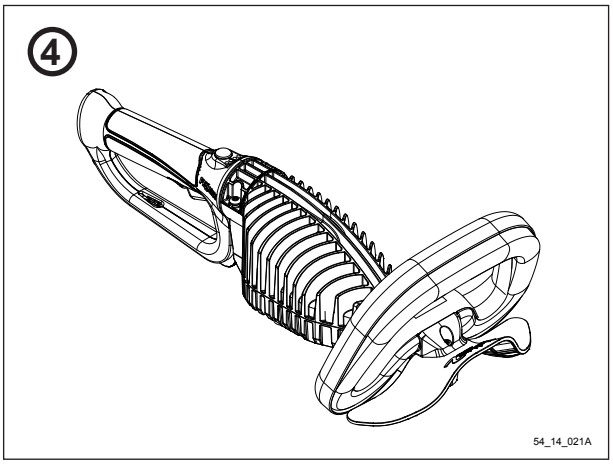

MISE EN SERVICE DE L'OUTIL

MONTAGE/DEMONTAGE DU LAMIER

ATTENTION :
Avant toute intervention sur l'outil, vérifier que l'interrupteur de marche/arrêt soit bien sur la position arrêt «0» et débrancher le cordon d'alimentation de la batterie.

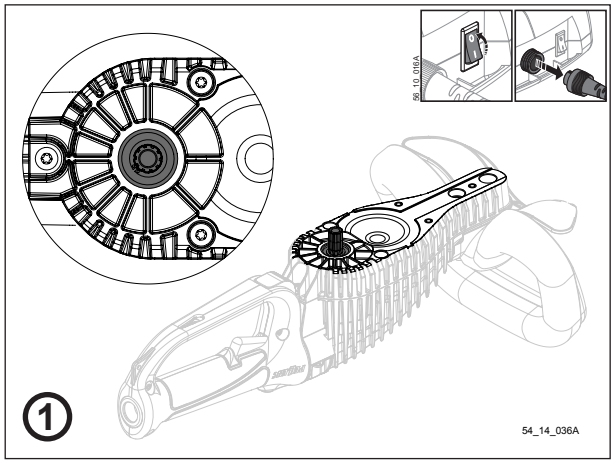

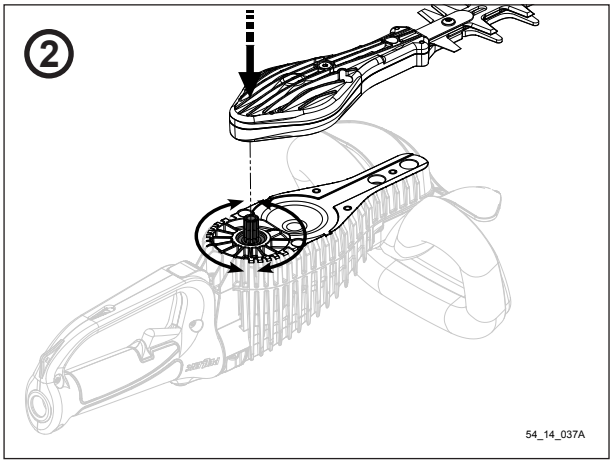

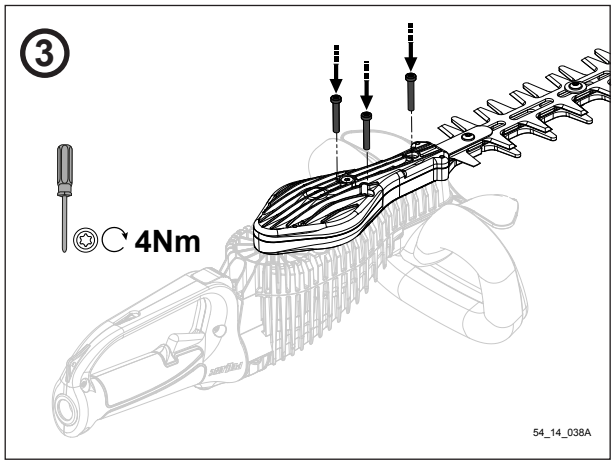

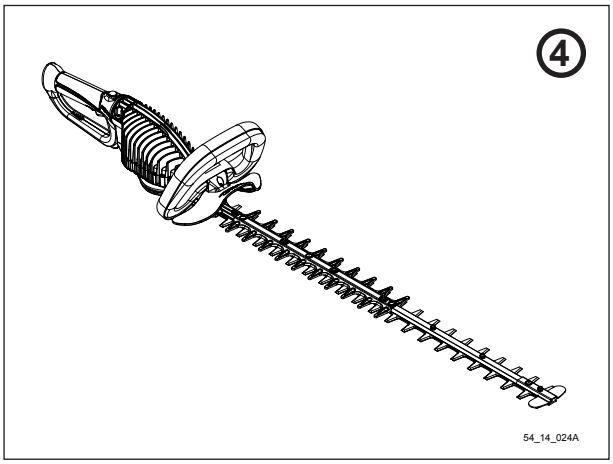

ATTENTION :
Ne jamais utiliser de lamier autre que celui spécifié par la société PELLENC, sous peine de s'exposer à des risques de blessures corporelles.

AVERTISSEMENT :
Le rodage du lamier doit être réalisé pendant 1 minute à chaque changement de lamier en fonctionnement à vide.
Vérifier le serrage du lamier après rodage.

MISE EN SERVICE DE L'OUTIL

MONTAGE DU DEFLECTEUR SUR LE LAMIER L63

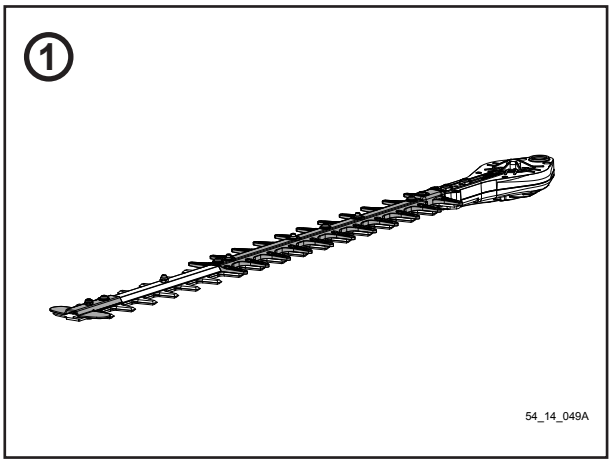

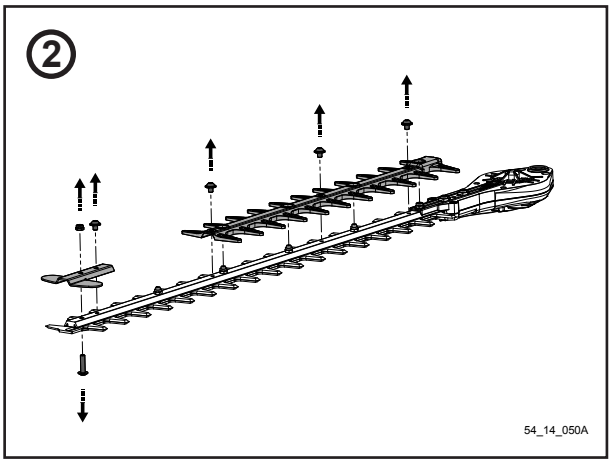

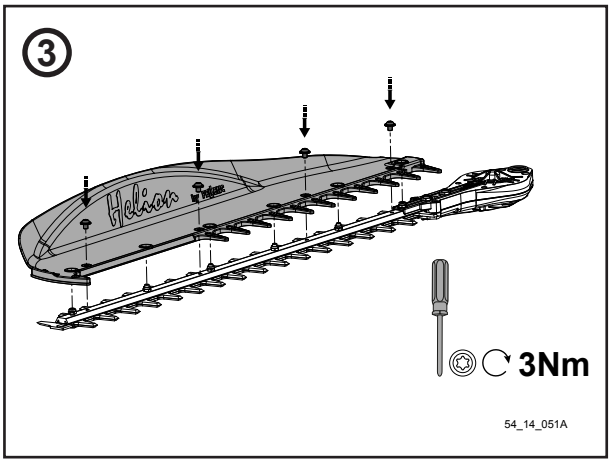

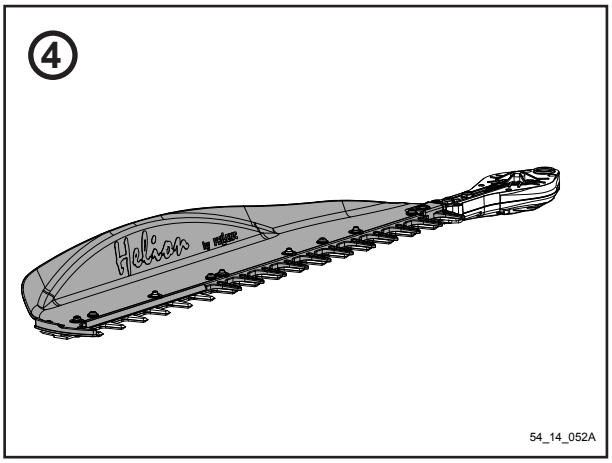

PROTECTION DE LAMIER

Mettre la protection de lamier dans tous les cas suivants :
transport, réglage, manipulation et stockage de l'outil.

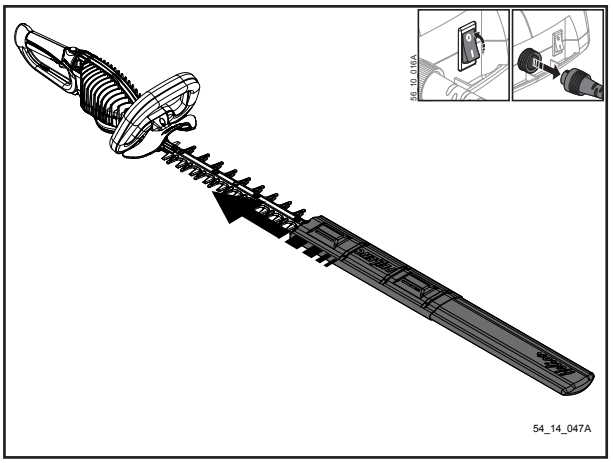

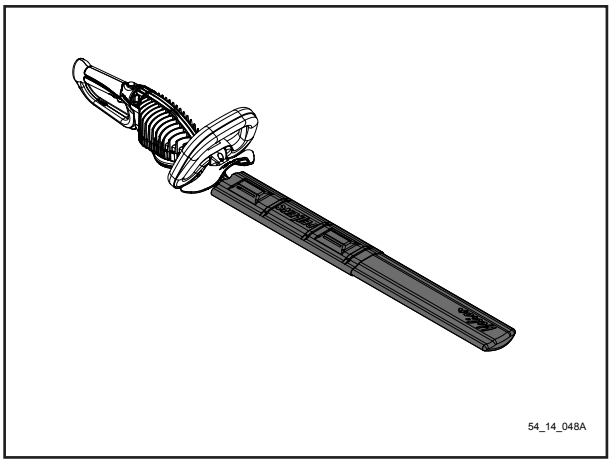

MISE EN SERVICE DE L'OUTIL

UTILISATION DU FAST CONNECTOR

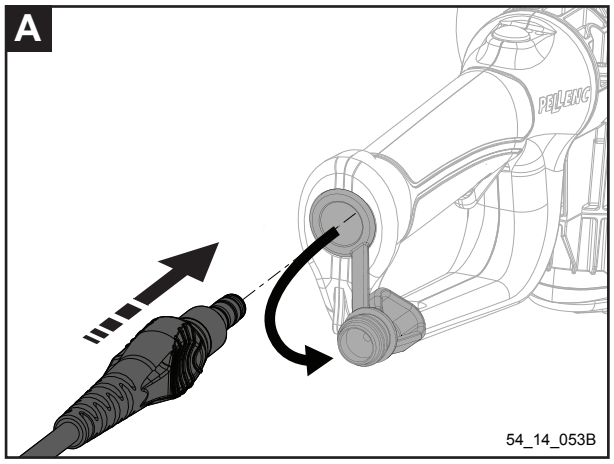

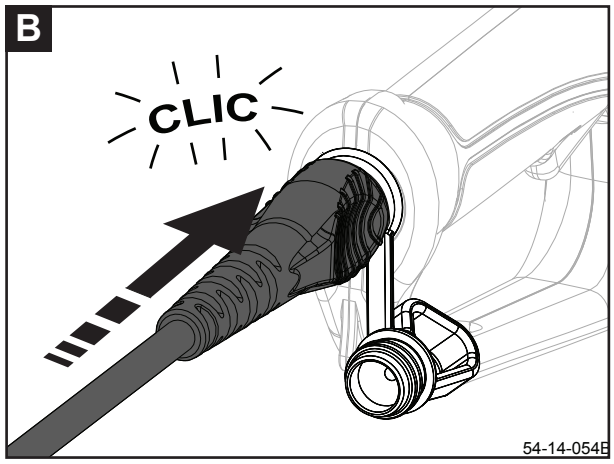

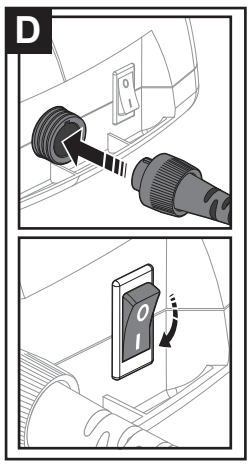

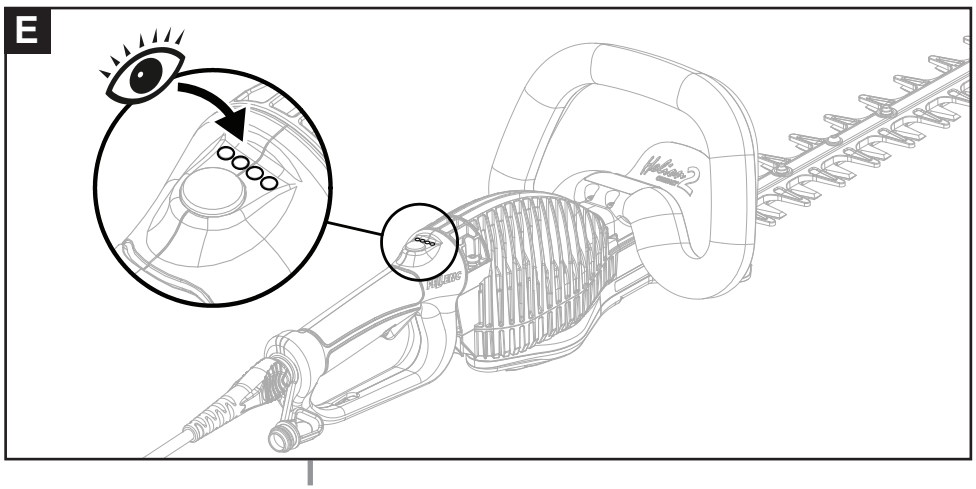

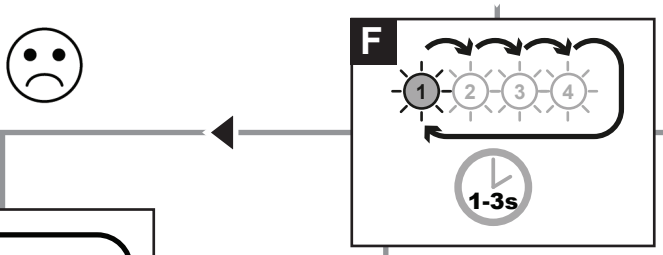

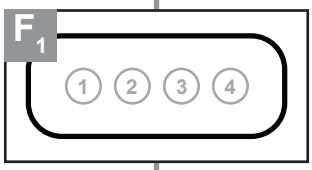

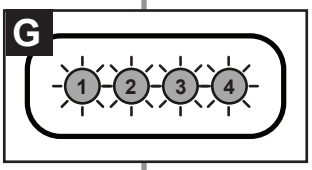

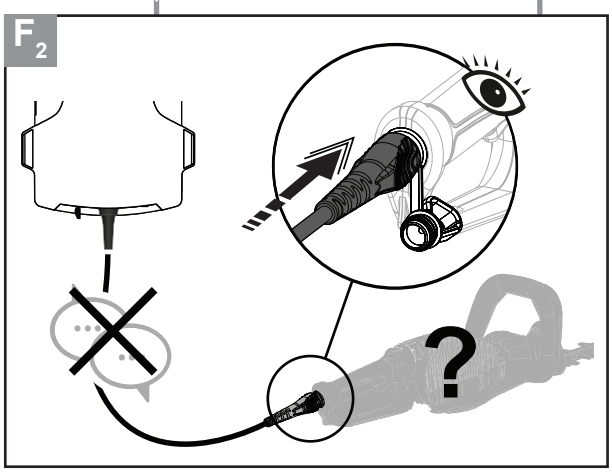

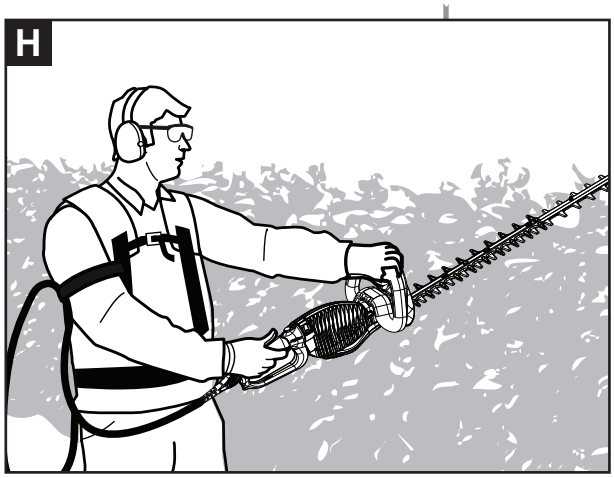

MISE EN SERVICE DE L'OUTIL

UTILISATION DU FAST CONNECTOR

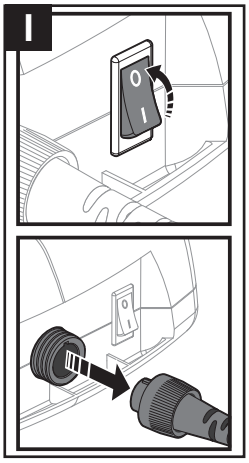

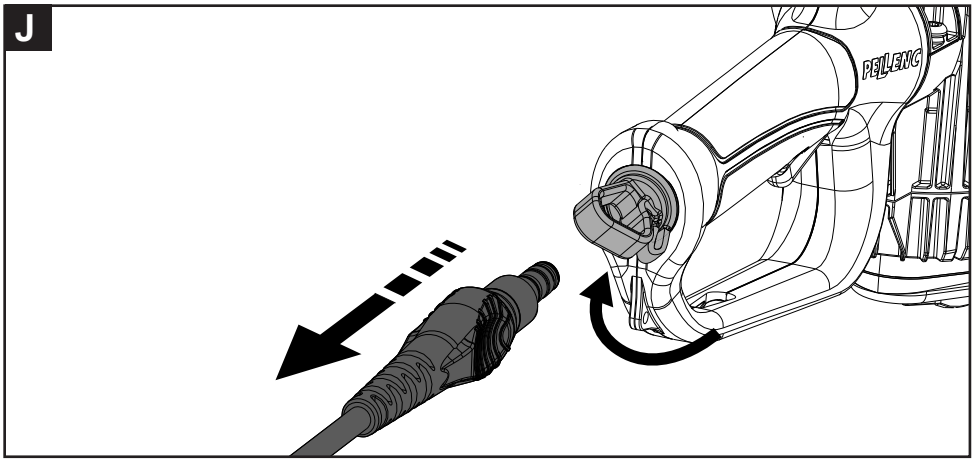

Ne pas manipuler la bague rétractable du connecteur. Si la bague est endommagée, remplacer le cordon.

Afin de prolonger la durée de vie du connecteur, il est conseillé de le protéger lorsqu'il est à l'état débranché :

- **d'une part sur l'outil en repositionnant systématiquement le bouchon du connecteur pour protéger la zone de connexion et empêcher l'entrée de corps étrangers.**
- **d'autre part sur le cordon en évitant de le mettre le connecteur en contact avec des surfaces abrasives, salissantes, ou de lui faire subir des chocs importants (chutes).**

MISE EN SERVICE DE L'OUTIL

ORIENTATION DE LA POIGNÉE

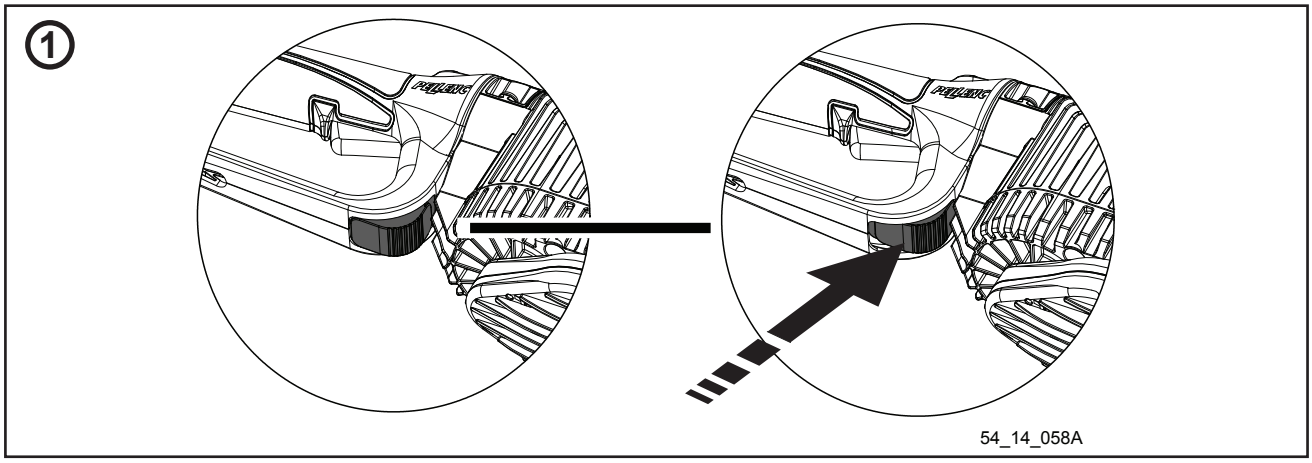

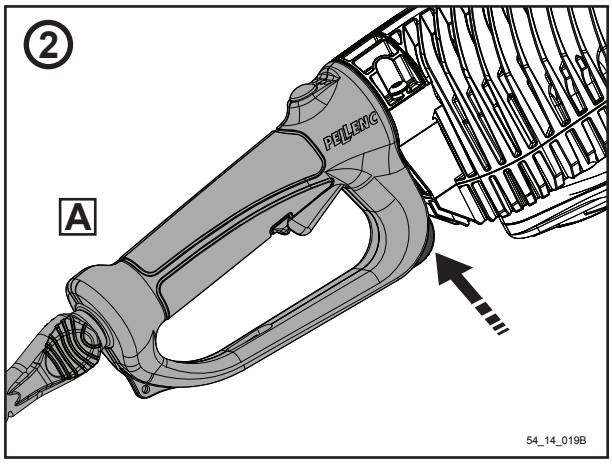

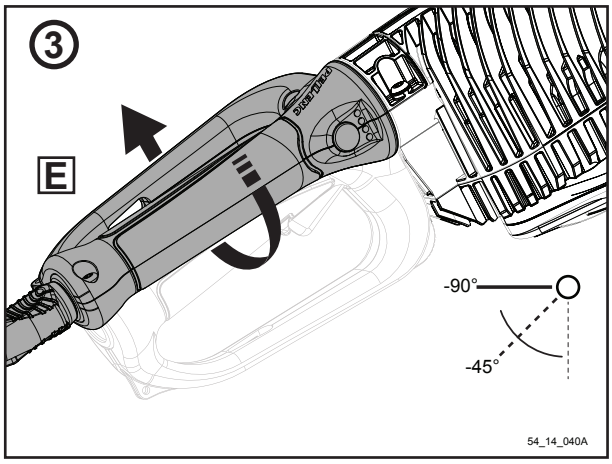

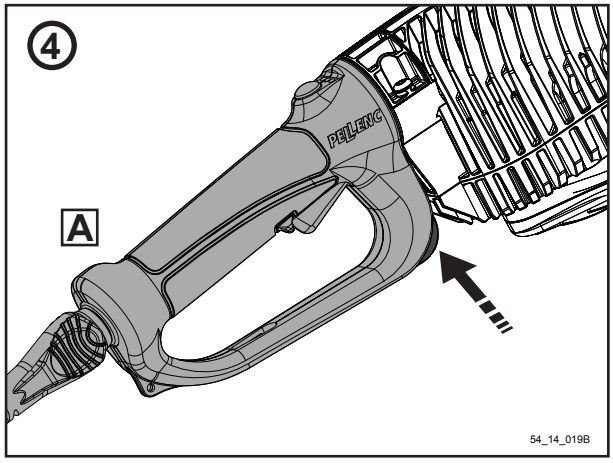

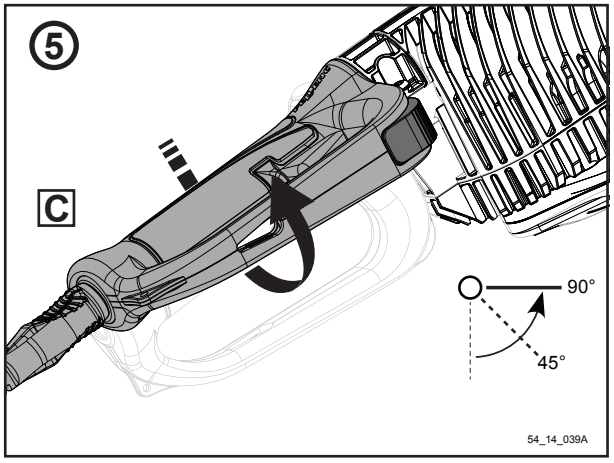

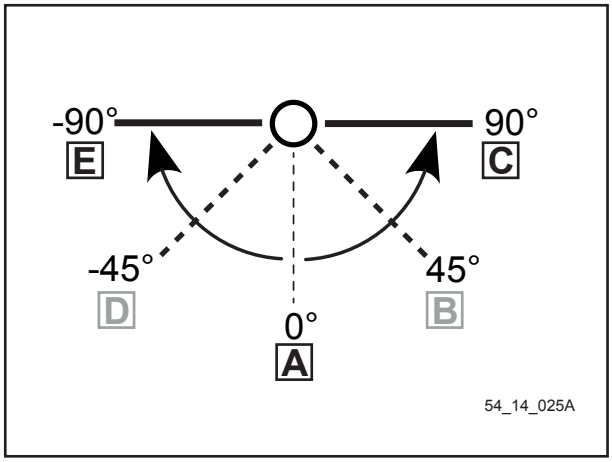

La poignée doit se situer dans une des 5 positions de blocage pour être fonctionnelle.

MISE EN ROUTE ET UTILISATION

UTILISATION DE LA GACHETTE DE COMMANDE ET DE LA POIGNEE AVANT

G ATTENTION :
Vérifier le bon fonctionnement des sécurités avant de commencer à travailler.

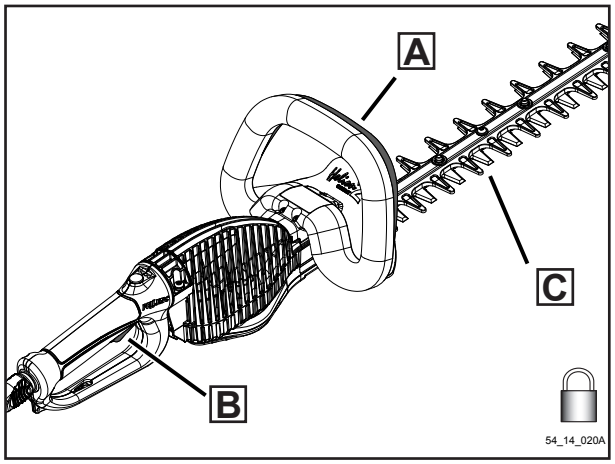

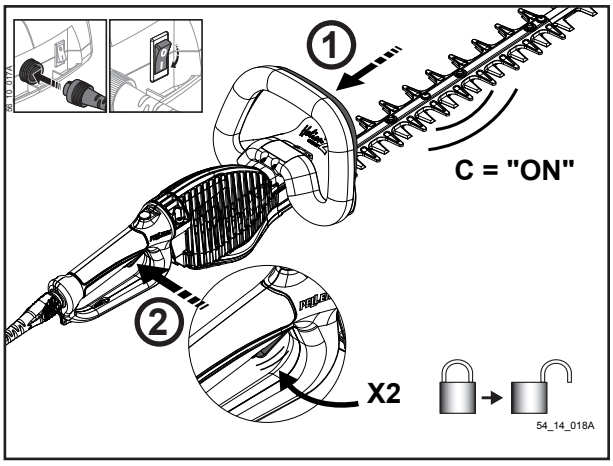

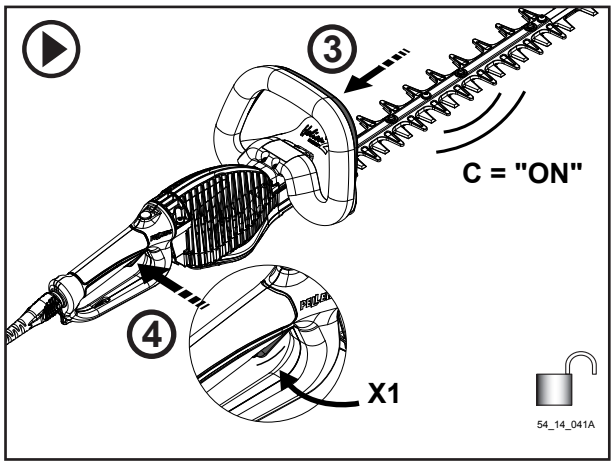

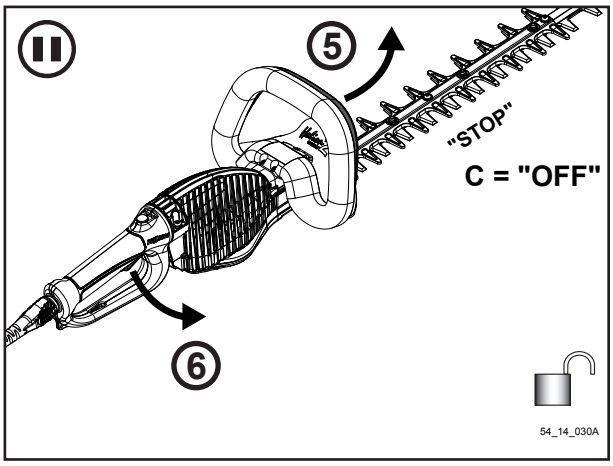

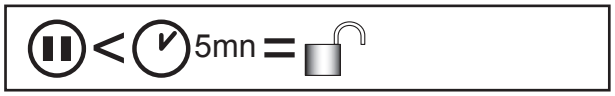

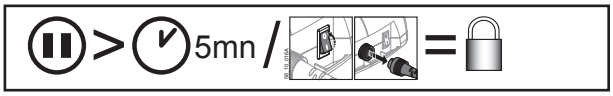

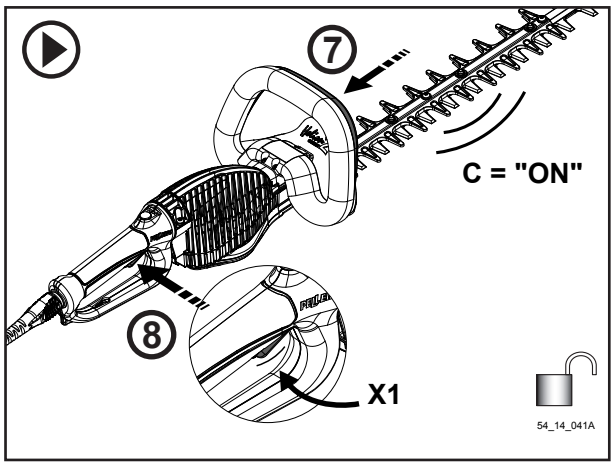

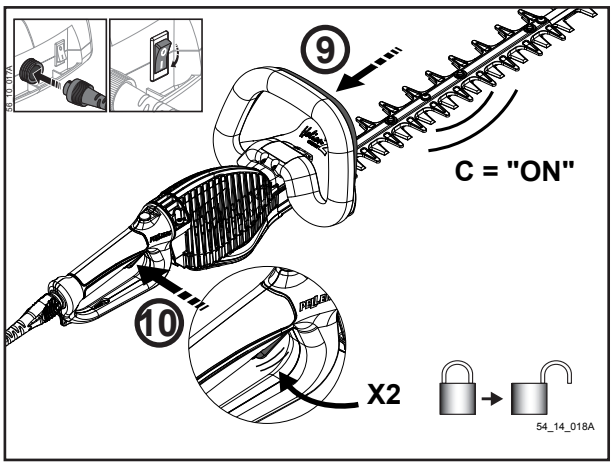

G ATTENTION : Ne jamais inhiber une sécurité de la machine.

MISE EN ROUTE ET UTILISATION

DÉMARRAGE

A. Vérifier le chantier (cloture, piquets...)
B. Mettre l'outil dans sa position de mise en service. Enlever la protection du lamier.
C. Attacher le cordon d'alimentation au bras à l'aide du brassard fourni.
D. Mettre la poignée arrière dans la position adéquate.
E. Basculer l'interrupteur de marche/arrêt de la batterie outils Pellenc sur marche «I».

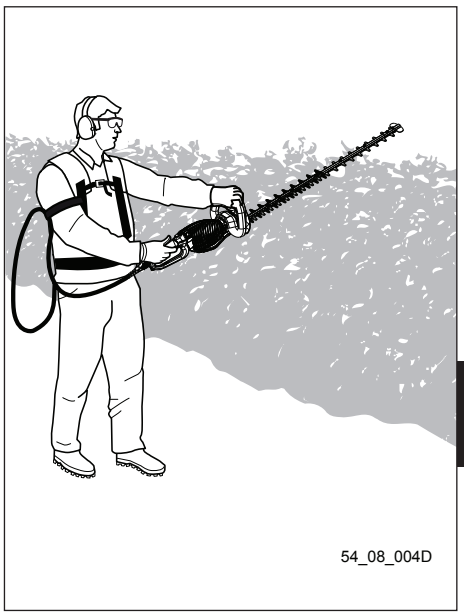

Si au moins 1 voyant sur la poignée est allumé, l'outil est sous tension

F. Appuyer sur la sécurité de la poignée avant.
G. Appuyer sur la gâchette de la poignée arrière (double clic ou simple clic)
Les lames du lamier fonctionnent en maintenant la gachette de sécurité de la poignée avant et la gachette d'actionnement de la poignée arrière appuyées.

Toujours mettre en route le moteur avant de mettre le lamier en contact avec le bois.

SÉLECTEUR DE VITESSE

Votre outil est équipé d'un système de changement de vitesse. Ce changement permet d'optimiser la qualité de travail désirée à l'aide du sélecteur situé sur la poignée.
Quatre voyants situés sur la poignée permettent de connaître le niveau de vitesse sélectionné.

Ces voyants peuvent clignoter lorsque la température de l'outil se rapproche de la température de sécurité.

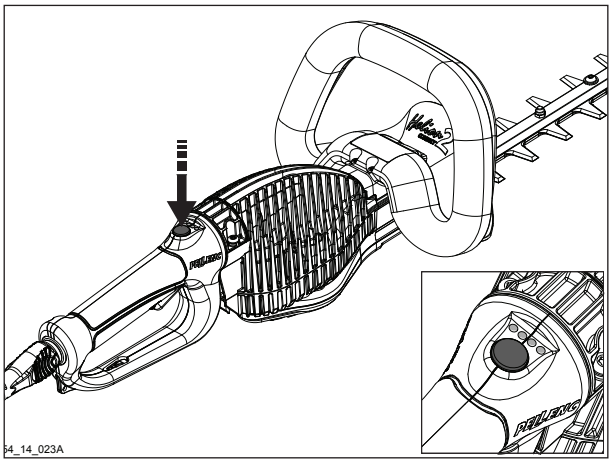

Réduire la vitesse au minimum pour une autonomie plus grande ou lorsque au moins deux voyants clignotent.

● ○ ○ ○	Vitesse 1 (3200 cps / mn)
● ● ○ ○	Vitesse 2 (3400 cps / mn)
● ● ● ○	Vitesse 3 (3600 cps / mn)
● ● ● ●	Vitesse 4 (3800 cps / mn)

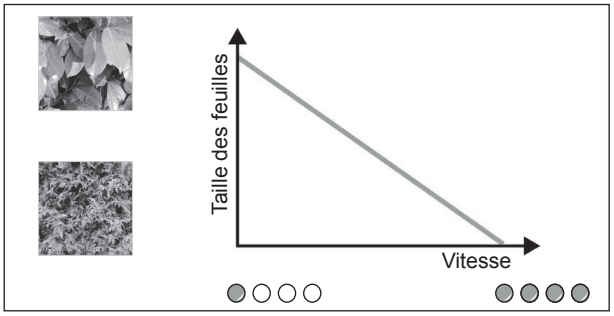

MISE EN ROUTE ET UTILISATION

CONSEILS D'UTILISATION DES LAMIERS ADAPTABLES

ATTENTION ! Ne jamais couper autre chose que des végétaux.

	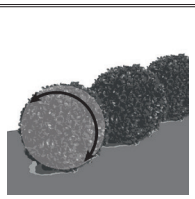	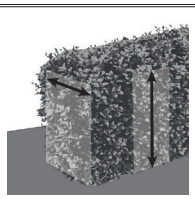	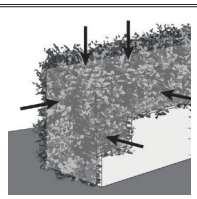	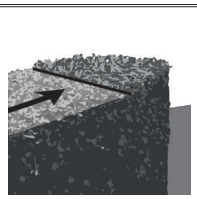	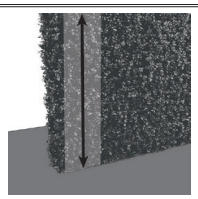
L27	Arbustes et mise en forme				
L51			travail de rabattage grosse section		
L63		Végétation dense petite section			
L63D				Dessus de la haie. Objectif: avoir un très beau rendu	
L75		Gagner en profondeur de travail sur le dessus de la haie			Peu de densité - besoin de rendement.

TECHNIQUES DE TRAVAIL

Eléments concernés	Opérations	Fréquence				Difficulté	Notes
		Avant chaque utilisation	Après chaque utilisation	Toutes les 50 heures	En cas de besoin		
Aspect général	Contrôle visuel des sécurités	X	X			1	
	Nettoyage		X			1	
Poignées / Gâchettes	Fonctionnement	X				1	
Visserie (hors lamier)	Serrage				X	1	
Lamier	Nettoyage		X			1	Très important. Influe directement sur la consommation (autonomie). Utiliser le nettoyant PELLENC réf : 121633
	Lubrification	X	X			1	
	Visserie	X				1	Les vis du lamier : 3,0 N.m Les 3 vis de fixation : 4,0 N.m
	Affutage				X	2	45°
	Ajustement				X	2	Hauteur des colonnettes
	Graissage du réducteur			X		1	20g max de graisse PELLENC réf : 74588 (fourni avec le lamier) ou réf : 115174
Batterie	Se référer à la notice d'utilisation de la batterie						

Niveau de difficulté :
1 = Réalisable par l'utilisateur
2 = Réalisable par le distributeur agréé

ENTRETIEN

CONSEILS POUR L'ENTRETIEN DES OUTILS PELLENC

ATTENTION ! Toujours déconnecter le taille-haie de la batterie avant d'intervenir sur les lames.

- Utiliser des produits recommandés par PELLENC.
- Se renseigner auprès du distributeur agréé PELLENC en cas de problème.

SERRAGE DES LAMES (NIVEAU 1)

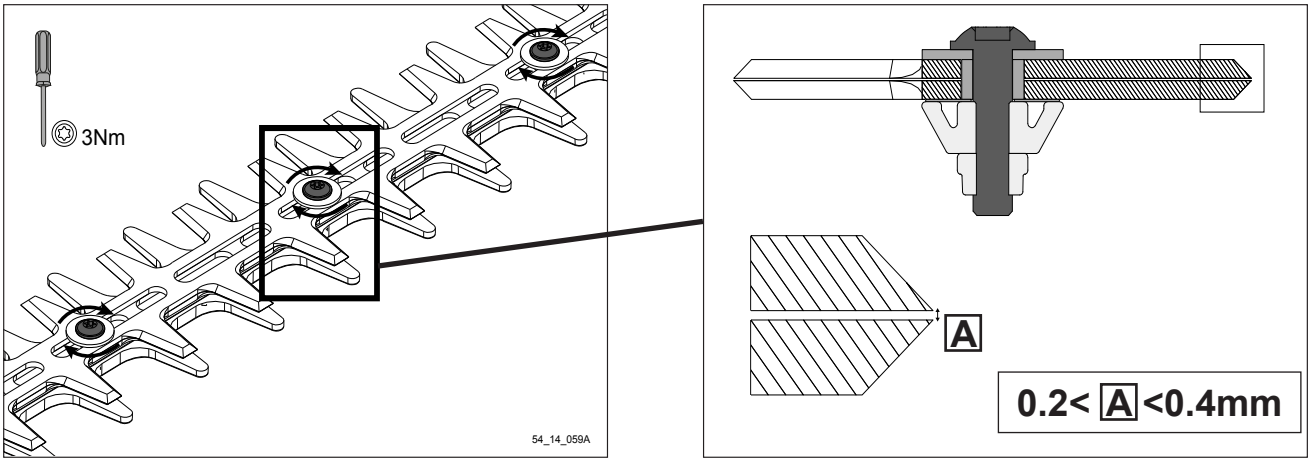

NETTOYAGE

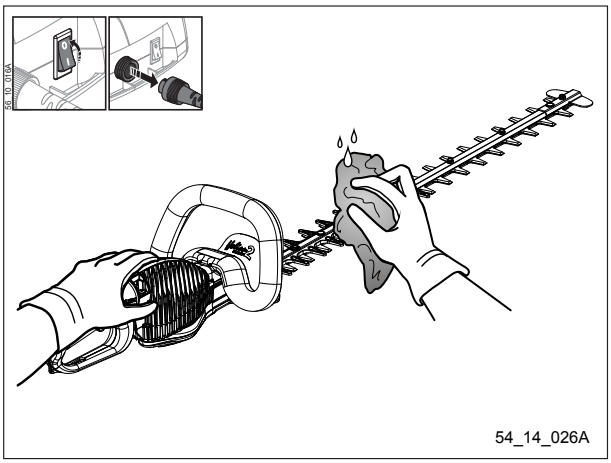

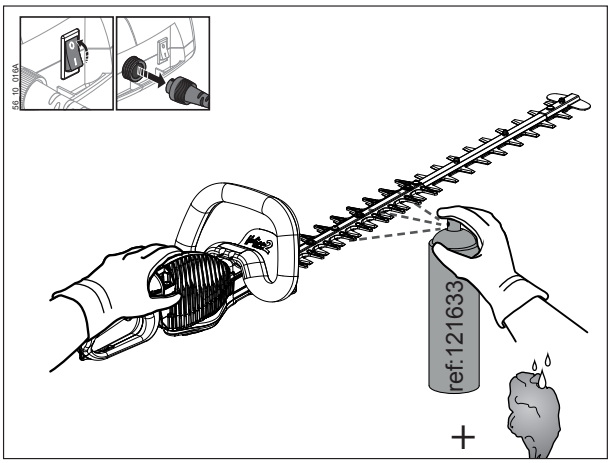

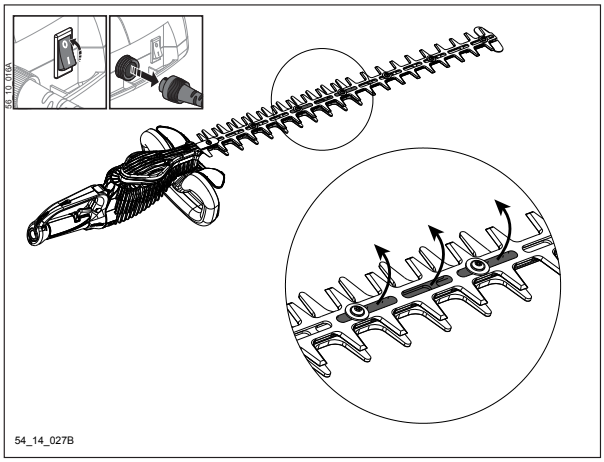

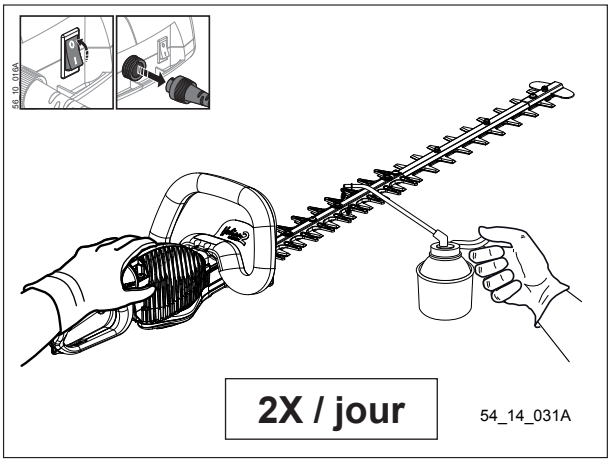

AVERTISSEMENT :
Ne jamais utiliser de solvants (Trichloréthylène, White-Spirit, essence, etc) pour nettoyer l'outil.

ENTRETIEN

GRAISSAGE DU RÉDUCTEUR DE LAMIER (NIVEAU 1)

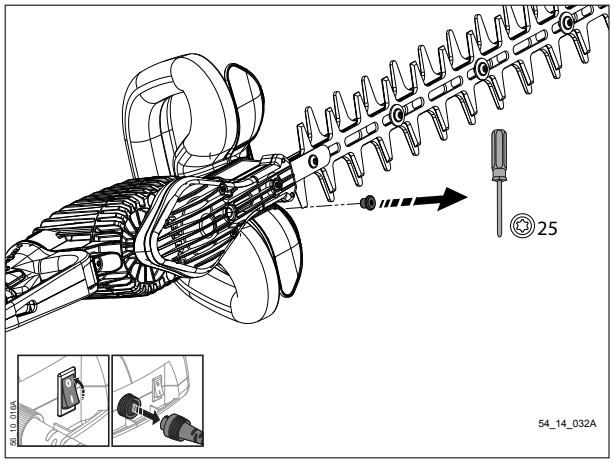

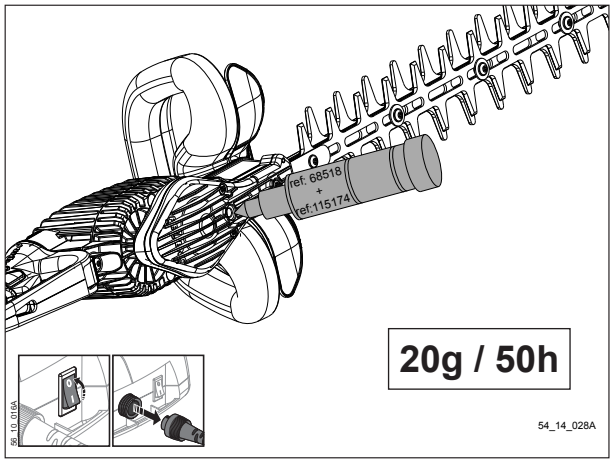

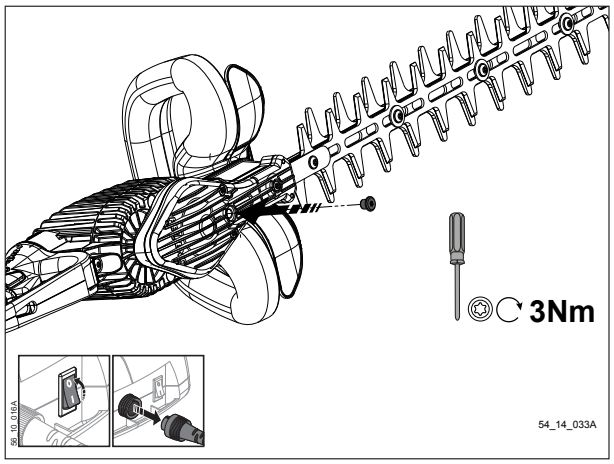

Le réducteur de lamier doit être graissé après les 25 premières heures d'utilisation

AFFÛTAGE DES LAMES (NIVEAU 2)

Affûter les lames peu et souvent.
Vérifier régulièrement l'affûtage des lames pendant les premières heures de travail afin de connaître la fréquence d'affûtage à réaliser.

Respecter un angle de 45° au niveau de la lame pendant l'affûtage.

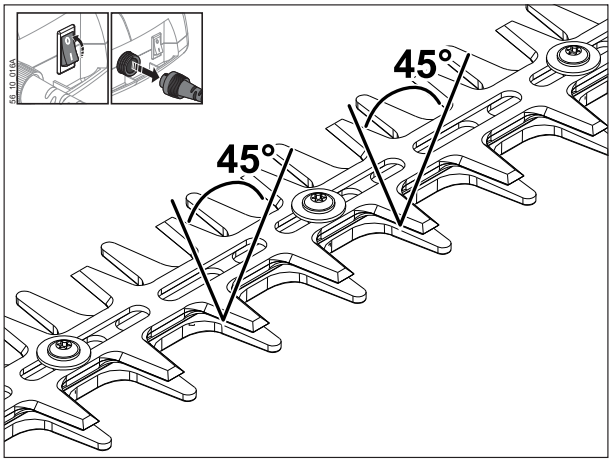

ATTENTION ! Toujours déconnecter le taille-haie de la batterie avant d'intervenir sur les lames.

ENTRETIEN

REMARQUE :
Faire réviser le taille-haie toutes les 200 heures ou 1 fois par an au minimum.
Toujours stocker un outil propre et batterie chargée.

Ces pièces doivent être changées à titre préventif ou au minimum tous les ans :
- Tôle de protection, réf : 71297
- Kit visserie, réf : 120445
- Butée anti-rebond, réf : 117524
- Feuillard lamier, réf : 117541 (L 51), réf : 117542 (L 63), réf : 117543(L 75).
- Joint, réf : 71306

STOCKAGE

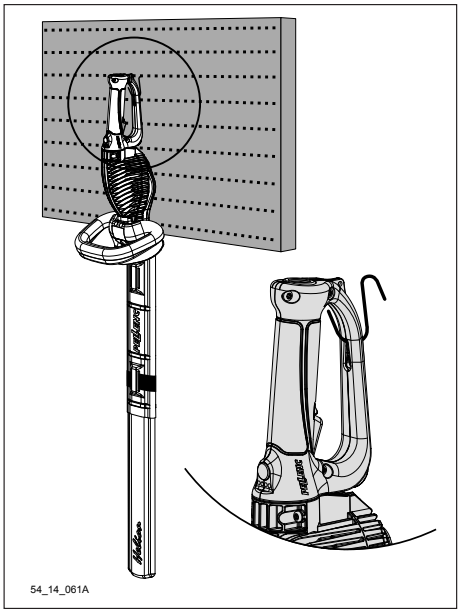

STOCKAGE HORS SAISON

- Toujours stocker un outil propre.
- Toujours stocker un outil avec sa lame lubrifiée.
- Toujours stocker l'outil réducteur graissé.
- Mettre en place le protecteur de lamier pendant le transport et le stockage.

ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES

OUTILS DE COUPE

1– Lamier L27 = réf : 57096
2– Lamier L51 = réf : 56205
3– Lamier L63 = réf : 56206
4– Kit déflecteur pour lamier L63 = réf : 57097
5– Lamier L75 = réf : 56207

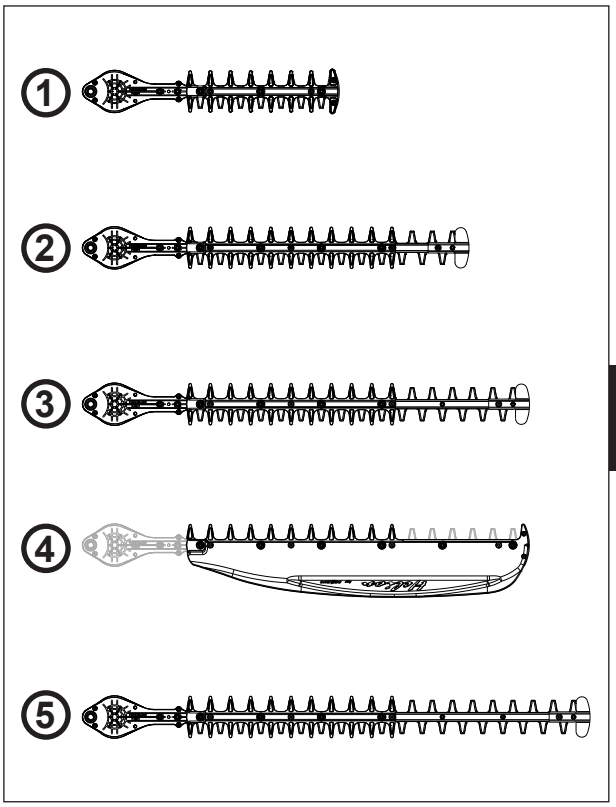

ACCESSOIRES

1– Brassard HELION = réf : 74338
2– Rallonge de 10,3 m = réf : 100994

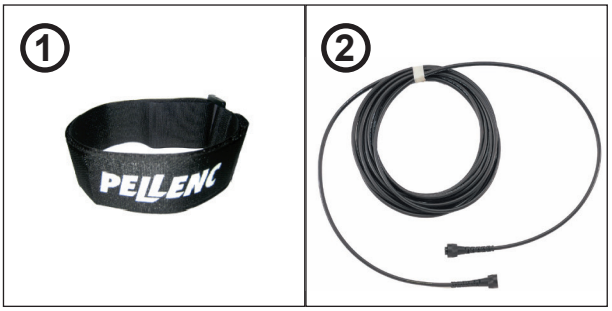

CONSOMMABLES

1– Cartouche de graisse 400g PELLENC = réf : 115174
2– Nettoyant biodégradable PELLENC = réf : 121633
3– Pompe à graisse pour guide chaine = réf : 68518

ATTENTION ! Toujours déconnecter le taille-haie de la batterie avant d'intervenir sur les lames.

Problème	Vérification	Cause probable	Action possible
Le taille-haie ne fonctionne pas	Les diodes sont éteintes	Batterie déchargée	Recharger la batterie
		Batterie HS ou Batterie avec un connecteur gris	Changer la batterie
		Mauvaise connection avec la batterie	Vérifier le câble d'alimentation
			Vérifier les connections (outil et batterie). Les nettoyer à l'air comprimé si besoin. Vérifier que tous les interrupteurs sont actifs. Répéter la manipulation si besoin.
	Les diodes sont allumées	Sécurité au démarrage / Mise en veille (Temporisation > 5min)	Faire un double-clic sur la gâchette de la poignée arrière et actionner la gâchette de la poignée avant.
		Les interrupteurs Marche/Arrêt sont défectueux	Débrancher puis rebrancher le câble d'alimentation. Redémarrer la batterie
		Dispositif de coupe bloqué	Nettoyer le lamier
		Faux-contact interne	Contacter votre revendeur agréé PELLENC
Le taille-haie fonctionne par intermittence	Les diodes s'allument par intermittence	Câble électrique endommagé	Changer le câble d'alimentation
	Les diodes sont toujours allumées	Lamier encrassé	Nettoyer le lamier
		Les interrupteurs Marche/Arrêt sont défectueux	Contacter votre revendeur agréé PELLENC

Protections outil

Le taille-haie s'arrête lors du travail	Les diodes clignotent avant l'arrêt 4 bips provenant de la batterie avant l'arrêt	Protection thermique de l'outil	Nettoyer le lamier
			Laisser refroidir l'outil
	Les diodes sont allumées avant l'arrêt	Faux-contact interne	Contacter votre revendeur agréé PELLENC
		Sur-tension	Redémarrer l'outil
		Batterie vide	Recharger la batterie

Pour tous les problèmes concernant la batterie, se référer à la notice vendue avec la batterie.
PELLENC recommande de s'adresser à un revendeur agrée PELLENC en cas de problème.

GARANTIE ET CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ «PELLENC S.A.»
GAMME OEP (OUTILS ELECTRO PORTATIF)

En cas de rupture d'un composant mécanique, et sous condition d'une utilisation normale et rationnelle, ainsi que d'une maintenance conforme au livret d'entretien, **PELLENC S.A. garantit aux clients finaux ses fabrications pour une durée d'UN AN** à partir de la livraison, sans que ce délai ne puisse excéder une période de 18 mois après la sortie d'usine du matériel garanti : d'une part selon les conditions stipulées dans les livrets de garantie de PELLENC S.A. et d'autre part sous la condition que le rapport de livraison indiquant la date de mise en service lui soit déclaré.

En cas de sinistre et de destruction totale ou partielle du produit, la garantie de PELLENC S.A. ne peut être accordée, et sa responsabilité retenue, qu'à la condition que soit apportée par celui qui s'en prévaut, la preuve technique précise de l'origine du sinistre, d'un défaut de matière ou d'un vice de construction et des composants du produit qui en sont la cause.

La présente garantie contractuelle est exclusive de toute autre responsabilité de PELLENC S.A. expresse ou implicite. A ce titre, la responsabilité de PELLENC S.A. ne peut excéder les limites définies ci-dessus et comprend limitativement la réparation **ou** l'échange, au seul choix de PELLENC S.A., des pièces reconnues défectueuses ainsi que le cas échéant la main d'œuvre nécessaire à cette réparation ou à cet échange, sur la base des temps de garantie établis par PELLENC S.A.

Tous travaux d'entretien ou de réparation quelconques exécutés en période de garantie devront obligatoirement, sous peine de déchéance de ladite garantie, avoir été effectués par PELLENC S.A. ou par un distributeur agréé par PELLENC S.A.

Les frais éventuels d'immobilisation, de déplacement, d'approche et de transport demeurent en tout état de cause à la charge de l'acheteur.

En ce qui concerne les pièces ou équipements qui ne sont pas de la fabrication de PELLENC S.A., en particulier vis à bille, batterie, etc., la garantie se limite à celle des fournisseurs de PELLENC S.A. Les pièces d'usure normale résultant de l'utilisation ne sont jamais garanties.

PELLENC S.A. et le distributeur agréé seront dégagés de toute responsabilité dans les cas suivants :

- Lorsque les avaries sont dues à un défaut d'entretien, à l'inexpérience de l'utilisateur ou à une utilisation anormale.
- Lorsque les révisions et vérifications n'ont pas été effectuées selon les prescriptions du constructeur.
- Lorsque les pièces ou accessoires d'origine ont été remplacés par des pièces ou accessoires d'une autre origine ou lorsque l'appareil vendu aura été transformé ou modifié.

La garantie est expressément limitée à la définition ci-dessus exprimée, **PELLENC S.A. ne pouvant en aucun cas être tenue au paiement d'une indemnité à quelque titre que ce soit.**

Toutefois, il est précisé, conformément aux dispositions du décret n° 78.464 du 24 mars 1978, que la présente garantie contractuelle ne se substitue pas à la garantie légale qui oblige le vendeur à garantir l'acheteur contre toutes les conséquences des défauts ou vices cachés de la chose vendue.

DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ

(CONCERNE SEULEMENT L'EUROPE)

FABRICANT	PELLENC S.A.
ADRESSE	QUARTIER NOTRE-DAME ROUTE DE CAVAILLON - B.P. 47 84122 PERTUIS CEDEX (FRANCE)
PERSONNE AUTORISÉE À CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELLENC S.A.
ADRESSE	QUARTIER NOTRE-DAME ROUTE DE CAVAILLON - B.P. 47 84122 PERTUIS CEDEX (FRANCE)

PAR LA PRÉSENTE, NOUS DÉCLARONS QUE LE MATÉRIEL DÉSIGNÉ CI-APRÈS :

DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	TAILLE-HAIES ÉLECTRIQUE
FONCTION	TAILLE-HAIES ÉLECTRIQUE ALIMENTÉ PAR BATTERIE DESTINÉ À LA TAILLE DE BUISSONS / HAIES
NOM COMMERCIAL	HELION 2 COMPACT
TYPE	HELION 2 COMPACT
MODÈLE	HELION 2 COMPACT
N° DE SÉRIE	54P00001 - 49999 54P50000 - 99999

EST CONFORME AUX DISPOSITIONS PERTINENTES DE LA DIRECTIVE MACHINES (2006/42/CE)

EST CONFORME AUX DISPOSITIONS DES AUTRES DIRECTIVES EUROPÉENNES SUIVANTES :
2004/108/CE ; 2000/14/CE ; 2002/44/CE

Niveaux sonores au régime maximal de travail

Symbole	Valeur	Unité	Référence	Commentaire
L_{WAm}	91	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique mesuré
L_{WAg}	92	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique garanti

Le relevé du niveau de puissance acoustique mesuré et du niveau de puissance acoustique garanti ont été effectués suivant une procédure conforme à la directive 2000/14/CE annexe V.

LES NORMES EUROPÉENNES HARMONISÉES SUIVANTES ONT ÉTÉ UTILISÉES :
EN ISO 10517 : 2009 ; EN 60745-1 : 2009 ; EN 60745-2-15 : 2009 ; EN 50260-1 : 2005 ; CEI 60529

FAIT À PERTUIS, LE 01/12/2014
ROGER PELLENC
PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL